

France-Angoulême: Video-surveillance system

OJ S 20/2018 30/01/2018

Contract notice – utilities

Supplies

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: SPLA gama

National registration number: 79812067100010

Postal address: 25 bd Besson Bey

Town: Angoulême

NUTS code: FRI31 Charente

Postal code: 16023

Country: France

E-mail: d.besse@gama16.fr

Telephone: +33 971003201

Internet address(es):Main address: <http://www.grandangouleme.fr/>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://marchespublics.grandangouleme.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=812&orgAcronyme=t5y>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://marchespublics.grandangouleme.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=812&orgAcronyme=t5y>

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.6. Main activity

Other activity: Service d'ingénierie infrastructure et bâtiment

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Mise en œuvre du système de vidéosurveillance dans les parkings relais (P+R) dans le cadre des travaux du BHNS sur le territoire de Grandangouleme

Reference number: GAMA-2018-06

II.1.2. Main CPV code

32323500 Video-surveillance system

II.1.3. Type of contract

Supplies

II.1.4. Short description

Cet accord-cadre est à bons de commande sans minimum ni maximum et dont l'estimation est à 250 000 EUR HT, en application des articles 78 à 80 du décret n° 2016-360 du 25.3.2016. La forme du contrat est un accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par l'émission de bons de commandes sur la base des prix unitaires définis par le bordereau des prix unitaires annexé à l'acte d'engagement.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

35120000 Surveillance and security systems and devices, 32320000 Television and audio-visual equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRI31 Charente

Main site or place of performance: Territoire d'Angoulême

II.2.4. Description of the procurement

La présente consultation a pour objet la mise en œuvre du système de vidéosurveillance dans les parkings relais (P+R) d'Angoulême. Le système de vidéosurveillance des P+R assure les principales fonctionnalités suivantes:

- la vidéosurveillance de l'ensemble des places de parking (couverture vidéo sur toutes les places de parking). La qualité des enregistrements devra permettre une analyse des images permettant d'identifier une personne, une plaque d'immatriculation...,
- la vidéosurveillance de l'entrée du parking, barrière compris,
- la vidéosurveillance de la sortie du parking, barrière compris,
- l'enregistrement en local de l'ensemble des caméras sur 1 mois glissant.

Le titulaire de l'accord-cadre, devra prévoir, la fourniture et la pose des éléments suivants:

- les caméras (de préférence POE suivant la distance avec le switch, qualité des images, couverture, gestion des modes jour nuit...), conforme au décret de loi Loi- n° 95-73 du 21.1.1995, à l'arrêté du 3.8.2007 portant définition des normes techniques des systèmes de vidéosurveillance. Elles devront également être conformes aux normes françaises et européennes en vigueur et à l'ensemble des textes applicables dans ce domaine,
- les mâts et leur système de bras basculant pour la maintenance,
- les fondations et platines de fixation des mâts au sol,
- si des mats sont déjà existants, prévoir toutes les accroches,
- les câblages et raccordement (CFO et Cfa), les fourreaux sont hors prestation, hormis les passages de fourreaux pour l'option 1,
- le massif et la baie CFA (contrôle d'entrée, switch vidéo, Totem, p+v, ...) installée au P+R.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 40

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
yes

Identification of the project:

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire; déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires et facultatives prévues aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23.7.2015 et qu'il est en règle au regard des articles du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés; pouvoir de la personne habilitée à engager le candidat et/ou pouvoir des cotraitants dans le cas d'un groupement. Les formulaires DC1 et DC2 entièrement remplis pourront être utilisés.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Imprimé DC2 (version 31.3.2016 ou équivalent), dûment complété, comprenant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services objet du marché, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années,
- présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,
- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché,
- une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

III.1.6. Deposits and guarantees required

Conformément aux articles 122 et 123 du décret 2016-360 du 25.3.2016, une retenue de garantie équivalente à 5 % du montant (TTC) des prestations indiquées dans l'acte

d'engagement pour les prestations à prix global et forfaitaire et dans les bons de commandes éventuels, augmenté le cas échéant, du montant des avenants sera appliquée. Le titulaire peut remplacer cette dernière par une garantie à 1re demande.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire dans un délai maximum de 30 jours à compter de la réception de la facture par la société GAMA. En application de l'article 110 du décret 2016-360 du 25.3.2016, le titulaire bénéficie d'une avance égale à 5 % du montant (TTC) de la commande, sauf renoncement indiqué à l'acte d'engagement. Le versement de cette avance sera subordonné à la constitution d'une garantie à première demande. Le délai maximum de paiement est à 30 jours, à compter de la réception par la société GAMA de la demande du titulaire. Les sous-traitants de 1er rang seront payés directement en application des dispositions de la loi 75-1334 du 31.12.1975 modifiée relative à la sous-traitance.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Au stade de la constitution de leur candidature, les candidats ont la faculté de se présenter en groupement. Dans ce cas, ils devront préciser la forme du groupement constitué et désigner le mandataire du groupement. L'acheteur souhaite que le mandataire du groupement conjoint soit solidaire. Sauf défaillance de l'un des membres du groupement dûment justifiée auprès de l'acheteur, les candidats sont informés que la composition du groupement définie au moment de la candidature ne pourra être modifiée. Conformément à l'article 45-v du décret 2016-360 du 25.3.2016 Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.2. Contract performance conditions

Le présent accord-cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande. Les bons de commande sont des documents écrits adressés aux titulaires de l'accord-cadre qui précisent celles des prestations, décrites dans l'accord-cadre, dont l'exécution est demandée et en déterminent la quantité. L'émission des bons de commande s'effectue sans négociation ni remise en concurrence préalable des titulaires, selon des modalités prévues par l'accord-cadre. L'émission des bons de commande aura lieu lors de la survenance du besoin ou selon la fréquence fixée par le présent accord-cadre.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.4.

Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 16/02/2018 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 3 (from the date stated for receipt of tender)

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

La communauté d'agglomération du Grand Angoulême regroupe environ 141 000 habitants répartis dans 38 communes dont la commune d'Angoulême. En tant qu'Autorité organisatrice de transport urbain (AOTU), elle a en charge l'organisation et le développement du réseau sur le périmètre des transports urbains. L'exploitation du réseau de transport urbain est confiée à la STGA (société d'économie mixte dont le Grand Angoulême est l'actionnaire majoritaire), dans le cadre d'une délégation de service public. Conformément aux dispositions de la loi n° 85-704 du 12.7.1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée, Grand Angoulême en tant que maître d'ouvrage a signé une convention de délégation de mandat avec la SPL GAMA concernant la mise en œuvre de l'opération Bus à haut niveau de service (BHNS). Ainsi, GAMA agit au nom et pour le compte de Grand Angoulême dans le cadre des consultations passées pour cette collectivité et est donc assujéti au code des marchés publics. Compte tenu de la diversité des acteurs et de la complexité du projet, le Grand Angoulême et son mandataire sont accompagnés d'une AMO ayant vocation à intervenir sur la totalité du projet. L'analyse des candidatures sera opérée au regard des critères suivants: capacités techniques présentées (moyens humains et matériels), capacités professionnelles et expérience présentées, garanties financières présentées. Le DCE sera alors transmis aux candidats retenus lors de la 2ème phase de la consultation. Le maître d'ouvrage délégué se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Poitiers

Postal address: 15 rue Blossac, BP 541, Hôtel Gilbert

Town: Poitiers
Postal code: 86020
Country: France
E-mail: greffe.ta-poitiers@juradm.fr
Telephone: +33 549607919
Fax: +33 549606809
Internet address: <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

- les différents actes administratifs détachables relatifs à la procédure de passation et à l'attribution du marché peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir avant la signature du contrat dans un délai de 2 mois à compter de leur notification ou publication,
- la procédure du référé pré-contractuel prévue aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative peut être mise en œuvre avant la signature du contrat,
- la procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative peut être également mise en œuvre après la signature du contrat sauf introduction préalable d'un référé pré-contractuel,
- un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (CE, 4.4.2014, département du Tarn-et-Garonne, req. N° 358994; article L. 521-1 du Code de justice administrative).

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Poitiers
Postal address: 15 rue Blossac, BP 541, Hôtel Gilbert
Town: Poitiers
Postal code: 86020
Country: France
E-mail: greffe.ta-poitiers@juradm.fr
Telephone: +33 549607919
Fax: +33 549606809
Internet address: <http://poitiers.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

26/01/2018